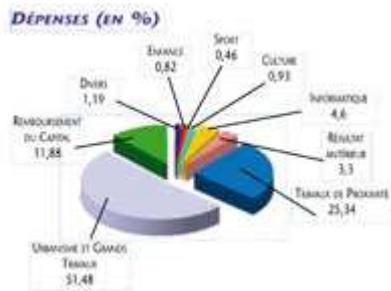


## Le budget 2013



Lundi, 29 Avril 2013 10:21



### Investir pour préparer l'avenir sans pénaliser les comptes publics...

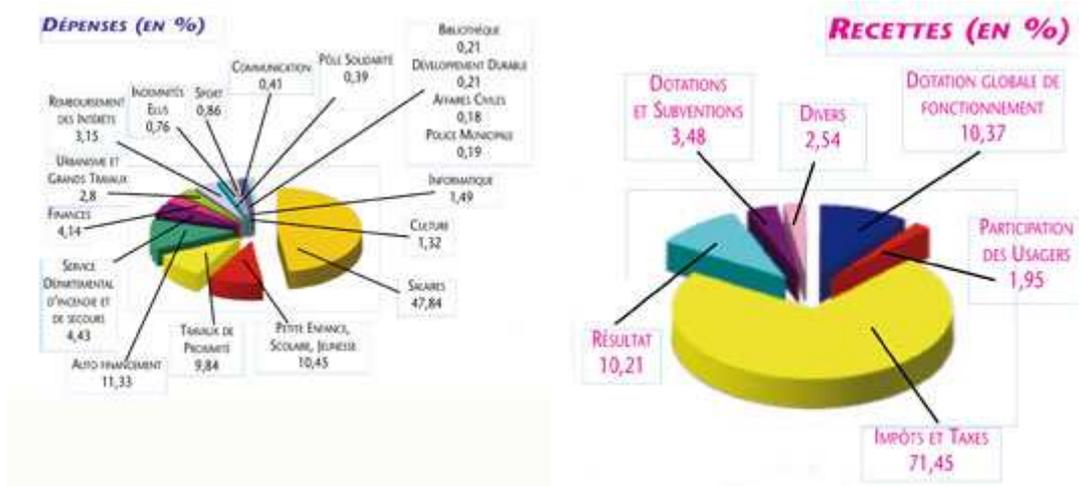
Bouc Bel Air se développe. Et le budget de la commune reflète ce dynamisme, notamment au regard des investissements engagés. Cependant, pour pouvoir investir, il convient d'en avoir la capacité et la maîtrise des dépenses de fonctionnement en est l'un des piliers. Pourtant, cette année, la section fonctionnement augmente d'environ 900 000 euros, sans pour autant toucher aux taux d'imposition qui sont les principales ressources d'une commune. Ces derniers n'ont pas augmenté depuis 7 ans et l'effort fiscal qui permet de mesurer la pression fiscale sur les ménages était en 2001 de 1,35 contre 1,23 en 2012.

Alors, comment expliquer cette hausse des recettes de la section de fonctionnement ?

A cela, plusieurs explications : au niveau des recettes, les bases fiscales augmentent du fait de la loi de finances votée tous les ans par le Parlement (+ 1,8%), et par l'évolution des bases physiques en lien avec les constructions nouvelles, les extensions, nouvelles créations annexes (piscines par exemple...). Par ailleurs, la dotation de solidarité communautaire versée par la CPA et la taxe additionnelle aux droits de mutation, augmentent également. Et heureusement car la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat ne cesse de baisser et cela depuis 2010. En ce qui concerne les dépenses réelles de fonctionnement, elles sont stables, alors que l'autofinancement qui contribue au financement de l'investissement est en forte hausse (+ 600 000 euros).

La mairie poursuit, en effet, sa politique d'optimisation des dépenses (économies d'énergie, rationalisation de la flotte automobile, etc.), menée depuis plusieurs années. Fin 2011, elle a mis en place une cellule Marchés Publics, qui centralise désormais tous les achats effectués par les différents services. Ce qui permet de mieux négocier les tarifs, mais aussi d'apporter une sécurité juridique et technique pour tous les appels d'offres. « Cela facilite également la montée en puissance d'une politique d'achat responsable insiste Maryse Giacomazzi, l'adjointe au Maire déléguée aux finances. En effet, la législation autorise les donneurs d'ordre à exiger le respect d'un écolabel ou de clauses de performances techniques environnementales ou sociales, à privilégier les candidats respectant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, etc.

### FONCTIONNEMENT : 18 266 506 euros



### Un investissement rentable

12,6 millions d'euros vont être injectés dans l'économie locale. Moins qu'en 2010 (plus de 14 millions) mais plus que durant les autres années du mandat de l'équipe municipale. « Si les collectivités territoriales arrêtent d'investir, c'est

tout le secteur du bâtiment qui s'écroule avec comme conséquence une hausse encore plus fulgurante du chômage et donc des conséquences pour les ménages, pointe Jean-Claude Perrin.

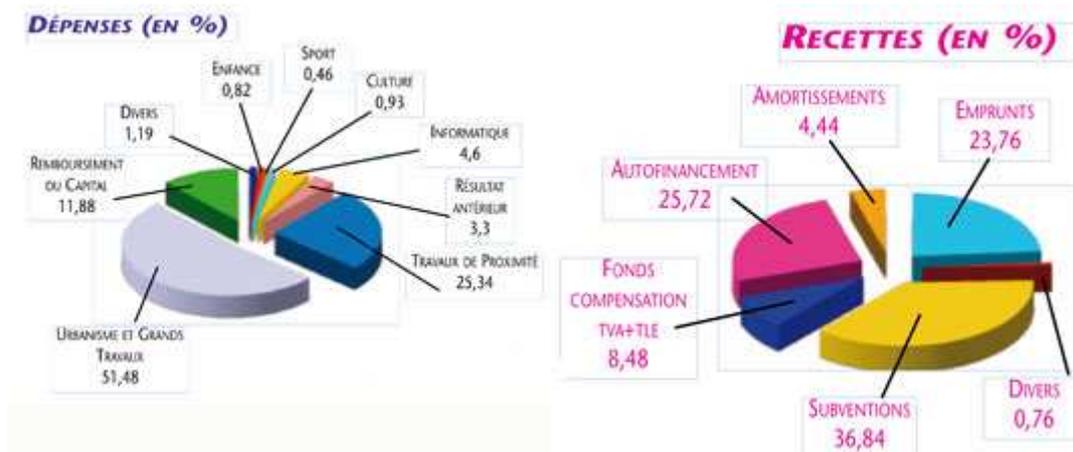
Et cet investissement sert à préparer l'avenir ». 2013 va, en effet, voir le lancement des travaux, en octobre vraisemblablement, du nouveau Pôle d'enseignement loisirs jeunesse. Un investissement de plus de 7 millions d'euros. Déraisonnable ? Pas du tout. D'abord parce que ce bâtiment accueillera à la fois une école primaire, un centre de loisirs et un espace jeunes. « Le regroupement de trois structures sur un seul site permet de mutualiser certains espaces, comme la salle de restauration, les cours, etc. et donc d'optimiser l'utilisation des fonds publics », souligne Maryse Giacomazzi.

De plus, la commune ne supportera qu'une petite partie de l'effort financier. « Si nous obtenons toutes les subventions demandées, le solde restant à la charge de la commune s'élèvera à 1 768 825 euros » poursuit l'adjointe. Sans compter la vente de l'actuelle école des Chabauds... « Nous avons fait réaliser une estimation par le service des Domaines, car nous avons déjà d'éventuels acheteurs. Le prix de départ avant discussion se situerait aux alentours de 1 600 000 euros », confie-t-elle. Bref, le coût pour la commune sera quasi-nul. Et au final, cette opération va même lui permettre de réaliser des économies.

Le bâtiment qui abrite actuellement l'école des Chabauds, de conception ancienne, est très mal isolé. A contrario, le futur Pôle sera construit selon les normes thermiques les plus récentes. Les consommations énergétiques seront donc bien inférieures : un bon point pour les finances de la commune, le bien-être de la planète et des petits Boucains. « L'équipe municipale a déjà montré avec le Pôle technique de Sauvecanne, qu'elle savait réaliser des investissements pour construire l'avenir sans pénaliser les finances publiques : en tenant compte des subventions, de la revente de l'électricité produite et du montant des loyers économisés, le pôle technique aura dégagé un bénéfice de 467 000 euros, d'ici 20 ans. » rajoute le Maire.

Quant aux bâtiments de La Gratianne, qui accueillent jusqu'à présent les enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement, ils devraient être mis à la disposition des seniors, qui sont à l'étroit, au foyer des anciens. Rien ne se perd, tout se transforme...

## INVESTISSEMENT : 12 628 118 EUROS



### La dette

L'opposition de droite au conseil municipal n'a cessé d'attaquer les élus de la majorité sur la dette. Alors, il faut savoir qu'en 2001, époque où Jean-Claude Perrin n'était pas encore Maire (Jean-Claude Perrin est le 1er magistrat de la Ville depuis juillet 2002) l'annuité de la dette, c'est-à-dire ce que la commune rembourse tous les ans, était de 2 451 710,20 euros alors qu'en 2012 la ville a remboursé 1 844 983,48 euros et cela, bien sûr, en ayant continué à investir pour permettre aux Boucains de conserver la qualité de vie à laquelle ils sont habitués.

De plus, comme vous pouvez le voir sur le graphique des recettes en investissement ci-contre, l'emprunt se monte à 23,76 % et l'autofinancement à 25,72%, ce qui vient encore attester que la Ville a une gestion saine et rigoureuse.

### Les travaux de proximité continuent

Ce grand chantier du Pôle jeunesse n'empêche pas la mairie de continuer à investir, comme elle le fait chaque année, dans les travaux de proximité qui représentent 25% du budget d'investissement. Une partie sert à financer la modernisation de l'éclairage public... et alimente ainsi la diminution des coûts de fonctionnement.

La voirie et les bâtiments municipaux font également l'objet de travaux d'entretien : un réseau de fibre optique va commencer à être déployé ; les gradins de la salle des fêtes, obsolètes, vont être remplacés par un nouvel équipement, respectant les nouvelles normes et plus confortable.

Deux gros chantiers de réfection de voirie d'aménagement vont démarrer dans les quartiers. Celui du quartier des Vergers-Les Amandiers avec un aménagement pensé pour permettre à tous de se retrouver dans un lieu public agréable (espace de jeux pour les enfants et les adultes, coin pique-nique. L'autre va concerner le centre commercial de La Salle dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Là, ce sont essentiellement les espaces publics qui vont être refaits (parkings ...). Les Boucains apprécieront...

J'aime  0 Envoyer

[Share](#)